

Communiqué

Résumé de la séance du conseil du 15 janvier 2018

Senneterre, le 30 janvier 2018 – Le maire de la Ville de Senneterre, M. Jean-Maurice Matte, présente à la population un résumé des différentes décisions prises par le conseil municipal à la séance du 15 janvier 2018.

Rôle des membres du conseil

Voici les différents départements attribués aux conseillers suite à l'élection de novembre 2017 :

- Les affaires économiques sont confiées de nouveau à M. Sylvain Moreau qui siège à la Corporation de développement économique de Senneterre depuis plusieurs années;
- Les conseillers René Paquin et Francine Trottier travailleront à des stratégies d'établissement de la main-d'oeuvre;
- L'administration et les ressources humaines sont attribuées à Mme Louise Allaire et Mme Nathalie-Ann Pelchat, tandis que la santé et la sécurité vont à M. René Paquin;
- Les travaux publics changent de responsable avec M. Sylvain Moreau;
- L'urbanisme demeure sous la responsabilité de Mme Louise Allaire;
- La sécurité publique et l'incendie seront sous les responsabilités de Mme Francine Trottier et de M. Sylvain Moreau;
- De nouvelles attributions concernant le plan de développement du Mont-Bell sont confiées à Mme Francine Trottier et Mme Nathalie-Ann Pelchat où plusieurs milliers de dollars seront investis;
- Le développement des aménagements urbains est confié à Mme Nathalie-Ann Pelchat et Mme Louise Allaire;
- La restauration et le développement du Parc Optimisme, où la Ville de Senneterre souhaite installer un parc à jeux d'eau, sont attribués à M. René Paquin et Mme Nathalie-Ann Pelchat.

Appui à Ambulance Senneterre

La Ville de Senneterre accorde son entier appui à Ambulance Senneterre dans ses revendications auprès du Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue afin qu'une analyse et une révision complète des effectifs ambulanciers sur le territoire de Senneterre soient effectuées afin de mieux répondre à la population (la résolution n° 2018-19 est jointe au présent communiqué).

Programmes de revitalisation de bâtiments et d'enseignes

En vue d'inciter les commerçants à rénover leur bâtiment et enseigne pour être fins prêts pour les festivités du 100^e anniversaire en 2019, la Ville de Senneterre reconduit les programmes de revitalisation de bâtiments et d'enseignes pour la dernière année en 2018. « Nous invitons les commerçants à profiter de ces fonds mis à leur disposition pour rénover leur immeuble et par le fait même, embellir le centre-ville », a mentionné le maire de la Ville de Senneterre, M. Jean-Maurice Matte.

— 30 —

Source : Jean-Maurice Matte
Maire
Tél. : 819 737-2296, poste 210
Cell. : 819 856-5863
jmmatte@ville.senneterre.qc.ca